

Grand-Duché de Luxembourg fera parvenir ultérieurement à Votre Excellence une note explicative contenant les conditions auxquelles la neutralisation pourrait être établie."

« Les expéditions ont été faites le même soir au Secrétariat luxembourgeois, le secrétaire général du gouvernement grand-ducal ayant fait l'observation que les pièces émanant directement de S.A.R., il serait plus correct que les expéditions fussent faites au secrétariat, observation qui a été approuvée par le Ministre d'Etat.

*Dimanche 28 avril.*

« Le matin M. d'Olimart reçoit du Prince le billet suivant : Attendez avec l'expédition des dépêches signées et cachetées le 27 avril au soir. Les dépêches n'ont donc pas été expédiées, le Roi ayant fait savoir au Prince, sur le rapport que celui-ci lui avait adressé, d'attendre Son retour à la Haye avant d'aller plus loin.

« A 1 1/2 heure M. le Ministre d'Etat a été reçu par le Prince qui paraissait encore contrarié du refus de signer sa note, d'autant plus qu'une dépêche arrivée au Comte de Perponcher dans la soirée du 27, annonçait que le comte de Bismark verrait avec plaisir une note émaner du gouvernement grand-ducal. Toutefois les nouvelles des journaux sont plus rassurantes et font entrevoir la réunion d'un congrès à Londres. A 4 heures réception chez la Princesse, qui ne pouvait non plus cacher son mécontentement.

*Lundi 29 avril.*

« Le Roi est revenu d'Amsterdam à la Haye vers 2 heures. Il a immédiatement reçu le prince Henri. Le soir, dîner chez le Prince.

« Communication d'une nouvelle reçue de St-Petersbourg annonçant que la France et la Prusse ont accepté une conférence à Londres ; les 5 grandes puissances s'occuperont des propositions qui leur seront soumises par le Roi Grand-Duc au sujet du sort du Grand-Duché. Cette nouvelle est confirmée par un billet du comte de Zuylen, contenant l'ajouté que la Prusse n'a adopté aucune base d'arrangement, voulant se réserver toute liberté d'action.

« Le Prince a été très satisfait de ces nouvelles.

*Mardi 30 avril*

« A 11 heures conférence chez le Prince et à 1 heure conférence chez le Roi. La nouvelle concernant la réunion de la conférence s'étant confirmée, le Prince s'est adressé par télégraphe à Lord STANLEY, ministre des affaires étrangères de la Grande Bretagne, pour lui faire des ouvertures relatives à la réunion de la conférence. Dans la journée Lord Stanley a répondu au Chargé d'affaires Britannique, que le Roi des Pays-Bas comme souverain territorial, doit convoquer les puissances signataires du traité de 1839 à Londres pour le 7 mai prochain à l'effet de s'occuper de la question du Luxembourg. Ce télégramme,